

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Est  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7<sup>ème</sup> étage  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Major reno (building 8) - Cowansvil	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EF236-160790/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> R.042138.001	<b>Date</b> 2015-09-24
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTC-250-13395	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTC-5-38115 (250)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-10-14</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Cyr, Nicolas	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mtc250
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 496-3389 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514) 496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

EF236-160790/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.042138.001

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

MTC-5-38115

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc250

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**THIS INVITATION TO TENDER IS, HEREBY, MODIFIED AS FOLLOW:**

See additional answers to questions in the attached document.

**ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED**

## QUESTIONS REÇUES / RECEIVED QUESTIONS

**Note : Afin de ne pas altérer le sens des questions, celles-ci n'ont pas été traduites, mais furent répondues dans les deux langues officielles. Si demandé, les questions seront traduites.**

**Note: In order not to alter the meaning of the questions, they have not been translated. However they were answered in both official languages. If requested, the questions shall be translated.**

**Q :** Vous demandez d'avoir un agent de prévention CSST même si la valeur du projet est moins de 8 000 000\$ tel qu'exigée par la CSST. Est-ce bien vrai?

**R :** Oui, voir l'article 1.12.1 de la section 013529.06 du cahier des charges particulières, volume 1  
*Yes, see article 1.12.1 of section 013529.06 of the technical specifications, tome 1*

**Q :** Au plan E015 :

Nous avons 6 appareils d'éclairage nommé F13 dont on ne les retrouve pas dans la légende des appareils d'éclairage. Est-ce que ses appareils devraient se lire F31?

**R :** Spécification de l'appareil F13 : Appareil d'éclairage fluorescent en surface, 1'X4', 2 X 32 W, T8

Liste des appareils d'éclairage (ou équivalent approuvé) :  
LITHONIA LIGHTING M-232-A12-120  
PHILIPS 1-SMR-232-FA-01-120  
COOPER MC-232-A-120  
M-232-A12-120

*F13 fixture spec : Surface fluorescent fixture, 1'X4', 2 X 32 W, T8*

*Lighting fixture list (or equivalent approved):*  
*LITHONIA LIGHTING M-232-A12-120*  
*PHILIPS 1-SMR-232-FA-01-120*  
*COOPER MC-232-A-120*

**Q :** Est-ce que les connecteurs et couplings des conduit EMT 2 pouces que l'on retrouve au sous-sol peuvent être avec vis ou avec écrous de serrage?

**R :** Tous les connecteurs seront de type étanche. Les connecteurs à vis de pression sont interdits.

*All connectors must be water-tight. Screw type connectors are prohibited.*

**Q** : Est-ce qu'il va y avoir un mur soufflé du mur de béton dans chacune des cellules pour nous permette d'installer nos boîtes de sorties de prises et d'interrupteurs.

**R** : Voir détails pertinents au plan E008. / *See relevant details on drawing E008.*

**Q** : Selon mon expérience, ce mur sera en métal. Si c'est le cas, il faudra que les ouvertures soient faites par d'autres.

**R** : Le mur est métallique. Les ouvertures sont de la responsabilité de l'entrepreneur général. Le sous-traitant en électricité doit toutefois se coordonner avec l'entrepreneur général pour le nombre, les dimensions et la disposition des ouvertures.

*The wall is metallic. The openings are the responsibility of the general contractor. The electrical subcontractor must however be coordinated with the general contractor for the number, size and location of openings.*

**Q** : S'il vous plait nous donner plus d'information pour les boîtes requises pour l'installation des prises, interrupteur et appareil d'éclairage.

**R** : Utiliser des boîtes 4" x 4" ou des boîtes groupables en acier avec oreilles de montage. Les plaques de recouvrement doivent être fixées avec des vis torx sécuritaires. Sceller le pourtour de chacune des plaques avec un scellant au silicone.

*Use 4 " x 4 " or groupable steel boxes with mounting ears. The cover plates must be fixed with Torx security screws. Seal the periphery of each of the cover plates with a silicone sealant.*

**Q** : Sur votre croquis no B/08/08 on retrouve l'interrupteur faisant partie avec le bouton d'appel dans la même section. Vérifier si l'installation est permise selon le code.

**R** : Prévoir un séparateur comme sur le détail au bas du plan E008.

*Provide a separator as on the detail on the bottom of drawing E008.*

**Q** : Est-ce que les caniveaux sont raccordés directement au panneau de distribution et/ou sont-ils raccordés par un manchon de 3 pouces de diamètre.

**R** : Vous pouvez utiliser un ou plusieurs manchons. / *You can use one or more sleeves.*

**Q** : dans le devis section 28 13 27 à l'article 3.3.1.1 il est mention de fournir et remplacer 100 moteurs, S.V.P. nous donner le numéro de produit requis ?

**R** : 005-2600-003 120 vca de folger / *005-2600-003 120 vca de folger*

**Q** : Pouvez-vous rajouter les sections de devis de balancement et d'isolation de tuyauterie en plomberie? Puis nous indiquer l'étendu des travaux, en particulier pour l'isolation, désamiantage des tuyauteries et balancements?

**R** : a) La section de devis pour le balancement en plomberie est déjà présente au devis (section 23 05 93)  
b) La section de devis pour l'isolation de la tuyauterie en plomberie est déjà présente au devis (section 23 07 15)  
c) L'isolation de la tuyauterie est à la charge de l'entrepreneur en calorifuge, et le balancement à la charge de l'entrepreneur en plomberie  
d) Le désamiantage est à la charge d'un entrepreneur en désamiantage. Voir section de devis 02 82 00.03

*a) A section for plumbing balancing is already shown in the specifications (section 23 05 93)  
b) A section for piping insulation is already shown in the specifications (section 23 07 15)  
c) Piping insulation must be done by an insulation contractor, and piping balancing must be done by the plumbing contractor  
d) Asbestos removal must be done by an asbestos removal contractor. See section 02 82 00.03*

**Q** : Nous avons besoin de clarifier, car il y a contradiction, sur la fourniture et l'installation des conduits.

À la section 28 05 01 article 3.5.1 les conduits sont décrits et FOURNIS (et installé ?) par la division 26 – électricité

Section 28 13 19 article 1.4.10 L'ensemble du câblage, réseau de conduits et quincaillerie pour l'ensemble des composantes du système est à fournir et à installer.

Section 28 13 19 article 3.4.1 installer (et fournis ?) le réseau de conduits conformément aux exigences de la division 26.

Section 28 13 27 article 3.10.1 installer (et fournis ?) le réseau de conduits conformément aux exigences de la division 26.

Section 28 13 29 article 3.10.1 installer (et fournis ?) le réseau de conduits conformément aux exigences de la division 26.

Section 28 16 02 article 3.6.1 installer (et fournis ?) le réseau de conduits conformément aux exigences de la division 26.

Section 28 23 00 article 3.7.1 installer (et fournis ?) le réseau de conduits conformément aux exigences de la division 26.

**R** : Tout le réseau de conduit pour la division 28 est fourni et installé par la division 26 électricité

*All conduits for division 28 are provided and installed by division 26 electricity.*

**Q** : Pourriez-vous éclaircir a la section 28 car on me demande si tous les conduits sont installés par la section 26 sans exception. Nous aimerions éclaircir ce dossier à 100%. Il en est de même pour la section 27

**R** : Tout le réseau de conduit pour les divisions 27 et 28 est fourni et installé par la division 26 électricité. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur que tous les besoins en conduits formulés dans les plans et devis des divisions 27 et 28 soient pris en compte.

*All conducts for divisions 27 and 28 are provided and installed by division 26 electricity. It is contractor responsibility to assure that all needs described in contractual documents for divisions 27 and 28 are taking care of.*

**Q** : Est-ce que les travaux d'isolation thermique des conduits de ventilation sont sous la responsabilité de l'entrepreneur en ventilation ou de l'entrepreneur général?

**R** : Les travaux d'isolation thermique des conduits de ventilation sont sous la responsabilité de l'entrepreneur général. Voir section 23 07 13

*Ventilation ducts thermal insulation works are under general contractor's responsibility. See section 23 07 13*

**Q** : Est-ce que les travaux d'équilibrage aéraulique sont sous la responsabilité de l'entrepreneur en ventilation ou de l'entrepreneur général?

**R** : Les travaux d'équilibrage aéraulique sont sous la responsabilité de l'entrepreneur en ventilation. Voir section 23 05 93

*Ventilation balancing are to be done by the ventilation contractor. See section 23 05 93*

**Q** : Est-ce que les travaux de régulation sont sous la responsabilité de l'entrepreneur en ventilation ou de l'entrepreneur général?

**R** : Les travaux de régulation sont sous la responsabilité de l'entrepreneur général.

*Automatic regulation works are under general contractor's responsibility*

**Q** : Est-ce que les travaux de désamiantage de la ventilation sont sous la responsabilité de l'entrepreneur en ventilation ou de l'entrepreneur général?

**R** : Les travaux de désamiantage de la ventilation sont sous la responsabilité de l'entrepreneur général. Voir section 02 82 00.03

*Asbestos removal works are under general contractor's responsibility. See section 02 82 00.03*

**Q** : Est-ce que la démolition de la ventilation est à la charge de l'entrepreneur en ventilation ou d'un entrepreneur en démolition sous la responsabilité du général?

**R** : Les travaux de démolition en ventilation sont à la charge de l'entrepreneur en ventilation

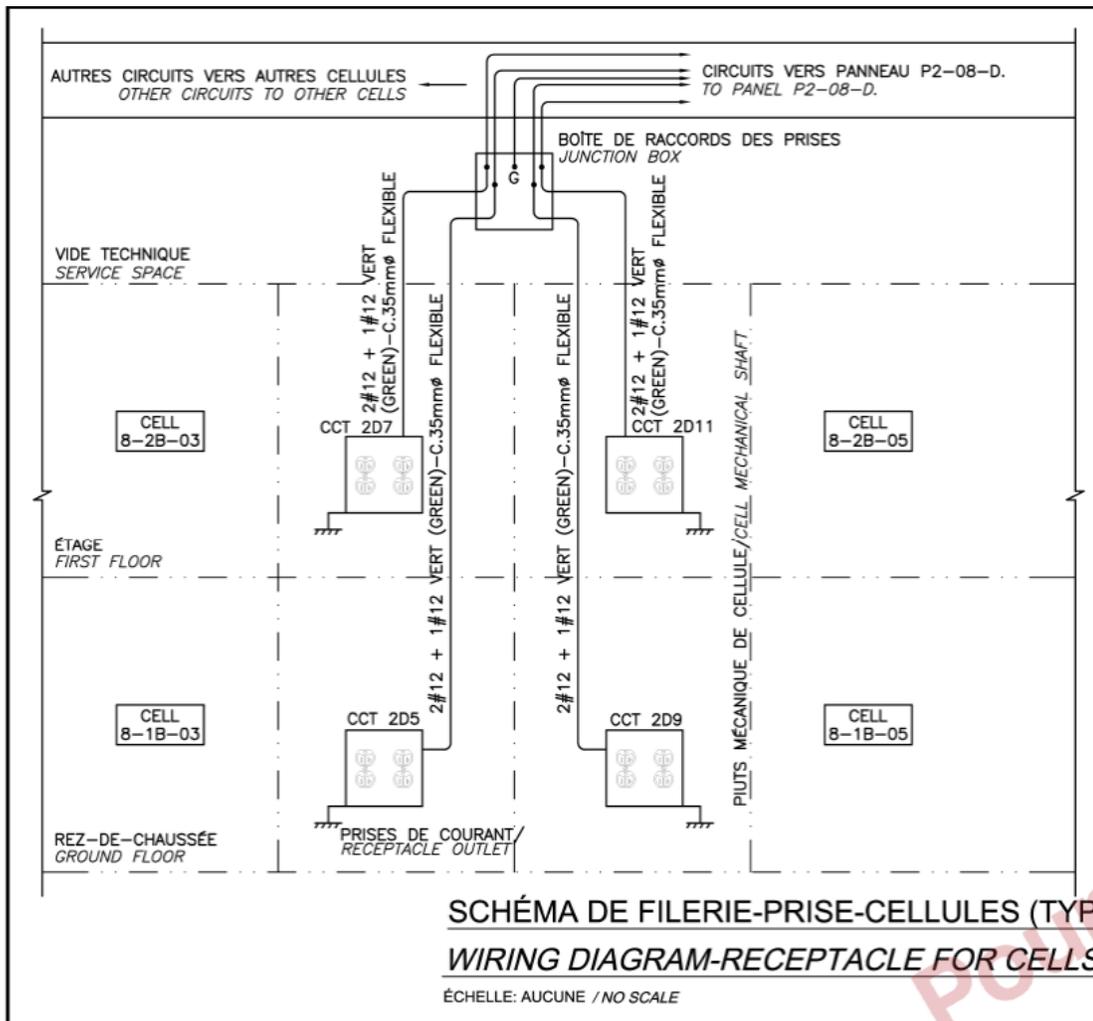
*Ventilation demolition works are to be done by the ventilation contractor*

**Q** : Toutes les ouvertures et percements seront à la charge des entrepreneurs concernés ou par l'entrepreneur général?

**R** : Les ouvertures et les percements sont sous la responsabilité de l'entrepreneur concerné jusqu'à 152,4 mm (6 po) de diamètre. Les ouvertures et percements plus grand que 152,4 mm (6 po) sont sous la responsabilité de l'entrepreneur général

*Openings and drillings are the responsibility of the concerned contractor for openings up to 152,4 mm (6 in) in diameter. Openings and drillings larger than 152,4 mm (6 in) are the responsibility of the general contractor.*

**Q :** Vous trouverez dans le dessin ci-joint un conduit vide de 35 mm c/a 2 conducteurs nos 12 ainsi qu'un conducteur vert de même calibre.



Ma question est la suivante : 35 mm équivaut à un conduit de 1 3/8" soit un conduit de 1 1/4" qui en est le standard.

Est-il possible d'installer un conduit de 3/4" à la place d'un conduit de 35 mm car si on installe le conduit demandé, la boîte demandée n'acceptera pas la grosseur du conduit demandé.

Aussi on pourrait installer un BX avec 3/12 ou 4/12 à votre discrétion.

Vous retrouverez ce conduit dans les 4 cellules.

**R :** Vous pouvez utiliser un conduit de 21 mm (3/4 de po) / You can use a 21 mm (3/4 in) conduit.